

# Terre & Vie

## Nouveau: Plateforme «Terre et Vie»

Chercheurs, Professionnels, Enseignants, Agronome, Vétérinaires, Journalistes et Etudiants

Vous cherchez des données sur l'agriculture, le monde rural, l'environnement au Maroc, et les facteurs historiques déterminants de notre système de communication?

Terre & Vie, Revue Périodique du Monde Rural et de l'Environnement, vous propose une plateforme gratuite à l'adresse suivante:

<http://www.terrevie.net>

Soyez amis de ce projet à but non lucratif unique au Maroc et faites parvenir vos remarques et suggestions en vue d'améliorer la plateforme à l'adresse suivante: [terrevie@menara.ma](mailto:terrevie@menara.ma)

REVUE PERIODIQUE DU MONDE RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT - N°99 - Août 2006 - Dossier de presse 31/91 - Dépôt Légal N° 88 / 91 - ISSN : 1113 - 0237

Directeur et Rédacteur en chef : Pr Ahmed TAFASCA

Adresse: 42, Zankat Toubkal, Agdal - Rabat - B.P. 8017 - N. Unies - C.P. : Rabat 10102 - Tél/Fax : (212) 037.77.81.48 - e. mail: [terrevie@menara.ma](mailto:terrevie@menara.ma) - Site web: <http://www.terrevie.net>

## LA CANNABICULTURE, QUELS ENJEUX !

(Direction Provinciale de l'Agriculture

CHEFCHAOUEN  
Juin 2006)

La canna biculture constitue une des facettes majeures, reflétant le sous développement caractérisant la région montagneuse du Rif au Nord du Maroc. Ces dix dernières années, cette culture a pris des proportions alarmantes eues égard à son extension spatiale de plus en plus croissante, en dehors des zones traditionnellement réputées par la production du Kif. Incontestablement, ses effets sont manifestes dans la mesure où elle a entraîné la dégradation parfois irréversible des milieux écologiquement fragiles, façonné une économie régionale illicite et induisant des changements importants dans la société rifaine. L'éradication de cette culture constitue réellement, une des questions les plus problématiques à résoudre en relation avec les efforts déployés pour assurer le développement économique et social du Nord du Maroc.

### 1. Définition

Le cannabis fait partie des rares espèces sexuées du règne végétal. La plante de Cannabis sativa peut atteindre deux mètres de hauteur ; elle a des tiges comportant des fibres très tenaces, scabres ; les feuilles sont 5-7 digitées et le fruit est un akène ové, comprimé gris-vert ou fauve. La floraison se fait en mois de juillet-août.

### Classification botanique de la plante de cannabis sativa

Embranchement: Phanérogames

Sous embranchement : Angiospermes  
Classe : Dicotylédones  
Ordre : Urticales ou Urticacées ou Urticinés  
Famille : Cannabinacées  
Genre : Cannabis  
Espèce : sativa L.

Le cannabis sativa est originaire de l'Asie centrale, cultivé partout dans le monde, au Pakistan, Afghanistan, Maroc, Turquie, le Liban, Suisse et aux Pays Bas. La variété rencontrée au Maroc dans le Rif centro-occidental est celle de Cannabis sativa var indica, qui est cultivée pour la production du haschich ; la matière enivrante est surtout contenue dans les poils des feuilles et surtout des inflorescences sous forme de Tétrahydro-Cannabinol (THC).

Les semis en bour s'échelonnent de la première quinzaine de février à la dernière quinzaine d'avril. La récolte commence dès la fin du mois de mai. La culture en irrigué peut supporter un retard d'un mois selon la zone agro climatique, altitude, exposition, nature du sol... Le cycle végétatif de la variété marocaine ne dépasse jamais les six mois. Ce cycle très court, explique aussi l'apport abusif d'engrais pour augmenter les rendements ; les parcelles de cannabis reçoivent deux à quatre fois plus d'engrais que les parcelles de céréales.

### 2. Superficie

Jusqu'à il y a récemment, les superficies occupées par le cannabis n'étaient pas précisément connues ; a en juger par les estimations grossières qui en étaient faites par différents organismes intéressés à la question. En 2003, le gouvernement marocain en collaboration avec l'Office des Nations Unies Contre le Drogue et le Crime - ONUDC -, a enta-

mé une série d'enquêtes qui a permis de rendre compte de l'étendue réelle du phénomène. En effet ; les résultats de cette enquête font état d'une superficie occupée par le cannabis de l'ordre de 120.554 ha en 2004. La province de Chefchaouen représente à elle seule, 62 % de la superficie totale. Les superficies des autres provinces sont relativement de moindre ampleur, soit respectivement 9 % de la superficie totale pour Al Hoceima, 10 % pour Larache 12% pour Taounate et 7 % pour Tetouan.

Quant à l'importance de la cannabiculture dans l'occupation du sol des différentes provinces, il importe de souligner qu'à chefchaouen, cette culture occupe 46 % des terres agricoles. Dans les autres provinces, sa proportion par rapport à leurs superficies agricoles utiles - SAU - est de moindre importance avec respectivement 10 % de la SAU pour Tetouan, 7 % pour Larache, 6 % pour Al Hocima et 4 % pour Taounate.

Il est à noter d'un autre côté que, dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement marocain pour la lutte contre cette culture et le trafic de drogue, la campagne de sensibilisation menée par les autorités locales, a permis d'obtenir en 2004 une diminution de 10 % de la superficie totale occupée par le cannabis par rapport à l'année 2003 - de 134.000 ha à 120.554 ha - Cette diminution est due essentiellement à la régression de la superficie du cannabis dans la province d'Al Hoceima et Taounate - respectivement de moins de 54 % et moins de 43 % - Au contraire, dans les provinces de Tetouan et Chefchaouen, les superficies ont connu de substantielles augmentations - respectivement de 19 % et 13 % -

### 3. Production et rendement

La production totale annuelle du cannabis brut est estimée à 98.000 tonnes et sa conversion en résine - haschisch - à 2760 tonnes. La province de Chefchaouen en produit 62 % de la production totale. La production des autres provinces est relativement moindre, soit respectivement 9 % pour Al Hoceima, 10 % Larache, 12 % pour Taounate, et 7 % pour Tetouan.

Le rendement de cannabis brut varie d'une province à une autre, d'une zone à l'autre et aussi selon le type de conduite de la culture. Il est estimé, en moyenne, à 750 kg/ha en bour et 1270 kg/ha en terres irriguées.

### 4. Intérêt socio-économique

Les cultivateurs de cannabis préfèrent de loin écouler leur production sous forme brute, en moyenne les deux tiers de la production, le un tiers restant est vendu sous forme de résine. Cette stratégie de vente adoptée par les fermiers, permet de commercialiser la production sur place dans les douars, sans encourir trop de risque lié à la vente du cannabis sous forme de résine.

En admettant ces proportions de vente pour les deux formes du produit et, en se basant sur un prix de vente de l'ordre de 25 dhs / kg pour le cannabis brut et 1400 dhs / kg pour la résine - toutes catégories confondues-, Le revenu brut du cannabis est évalué à 2,9 milliards de dirhams soit 0,7 % du revenu national de l'année 2004. Pour la seule province de Chefchaouen, le revenu généré représente plus de 60 % du revenu brut total de la production du cannabis du Rif.

Toutefois, la cagnotte procurée par

Suite en page .....3

Dans ce numéro

#### P. 1: Agriculture

- La cannabiculture, quels enjeux!  
D.P.A. - Chefchaouen - Juin 2006

#### P. 2: Environnement

- : Comment garder intactes les forêts naturelles?: Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes tablent sur les plantations forestières  
- Lutte biologique contre le criquet pèlerin: Nouvelles armes face à un ennemi ancestral

#### P. 4: Désertification

- La lutte contre la désertification et la pauvreté (3)  
Klaus GOLDNICK & Hassan MOUMADI

#### P. 6: Ecrits coloniaux:

- Les ressources agricoles du Maroc occidental(3)  
Mallet (Directeur de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation)

## Nouveaux sur la Plate forme Terre et Vie

### 1. Encycopédie de la presse au Maroc

- Tables des matières des revues:

- La Terre Marocaine  
- Bulletin Economique et Social du Maroc  
- Les Cahiers de la Recherche Agronomique

### 2. Terre et Vie

Une grande partie des archives de la revue Terre et Vie (en français)

## Comment garder intactes les forêts naturelles?

### Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes tablent sur les plantations forestières

D'ici à 2020, plus de 60 % de l'offre durable de bois en Amérique latine et aux Caraïbes proviendra des plantations forestières, ce qui permettra de garder intactes davantage de forêts naturelles.

Selon les prévisions de la FAO, parues récemment dans son Etude sur les perspectives du secteur forestier pour l'Amérique latine et les Caraïbes, les disponibilités annuelles potentielles de bois de plantations gérées dans une optique durable passeront de 303 à 480 millions de m<sup>3</sup> entre 2003 et 2020, tandis que les approvisionnements des forêts naturelles devraient fléchir passant de 320 à 293 millions de m<sup>3</sup> au cours de la même période.

La désaffection des forêts naturelles au profit des plantations pour l'offre de bois se justifie également par la limitation toujours plus rigoureuse de l'accès aux forêts naturelles et par des réglementations plus sévères en matière de

gestion et d'utilisation des ressources naturelles.

#### Plantations forestières productives et compétitives

Dans la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, des programmes intensifs de reboisement, pilotés par le secteur privé et soutenus par des programmes nationaux, se sont traduits par une forte productivité et par une bonne compétitivité des plantations forestières.

La plupart des plantations forestières appartiennent au secteur privé et sont de taille moyenne ou grande. Mais les grandes industries forestières gèrent aussi de plus en plus de petites plantations forestières en collaboration avec les communautés rurales auxquelles elles apportent leur savoir-faire et des stocks de semences améliorées. Elles les aident, en outre, à décrocher des parts de

marché à long terme, rendant ainsi le bois des plantations compétitif.

"Plus le bois viendra des plantations, mieux les forêts naturelles en Amérique latine et aux Caraïbes seront conservées. C'est sans aucun doute une tendance positive", affirme Olman Serrano, forestier principal de la FAO chargé de l'Etude sus-mentionnée.

#### Poursuite de la déforestation

Les plantations forestières devraient augmenter, passant de 13,1 millions d'hectares en 2005 à 17,3 millions d'hectares en 2020. Même si la majorité de l'offre de bois proviendra des plantations, on estime qu'en Amérique latine et aux Caraïbes les forêts naturelles reculeront de 924 à 881 millions d'hectares durant la même période. Les causes principales de cette déforestation, selon l'Etude, sont l'empiètement

de l'agriculture et de l'élevage.

L'accroissement escompté de la population – de 520 millions d'habitants en 2004 à 620 millions en 2020 – et la croissance économique se traduiront vraisemblablement par une augmentation correspondante de la demande de produits forestiers, notamment le bois de feu et le charbon de bois pour les usages domestiques et industriels, ce qui devrait exercer une pression accrue sur les ressources forestières.

En revanche, toujours selon l'Etude, la forte sensibilisation écologique dans la région devrait stimuler l'expansion des zones protégées. De 1950 à 2000, les aires protégées sont passées de 17,5 millions à 386 millions d'hectares, soit près de 23 pour cent des zones protégées du monde entier. La FAO estime que cette tendance devrait se poursuivre.

## Lutte biologique contre le criquet pèlerin

### Nouvelles armes face à un ennemi ancestral

Le criquet pèlerin peut frapper de nouveau malgré l'accalmie actuelle sur son terrain de prédilection, l'Afrique. Lors de la recrudescence acridienne de 1988, des essaims de criquet pèlerin avaient traversé l'Atlantique de la Mauritanie jusqu'aux Caraïbes, parcourant 5 000 kilomètres en 10 jours.

Les experts étaient interloqués car les essaims migrateurs s'arrêtent normalement la nuit pour se reposer. Les criquets ne sachant pas nager, par quel sortilège avaient-ils réussi ce tour de force?

Il s'est avéré que les essaims se posaient en fait non seulement sur tous les navires qu'ils trouvaient sur leur passage, mais aussi sur l'eau. Les premiers se noyaient, mais leurs cadavres servaient de radeau aux autres.

Depuis l'avènement de l'agriculture il y a plus de 10 000 ans, l'humanité est confrontée à un ennemi redoutable et plein de ressources, le criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria*). Normalement solitaires, ces insectes originaires des déserts d'Afrique de l'Ouest à l'Inde se transforment, quand certaines conditions sont réunies, en gigantesques essaims voraces qui laissent un sillage de désolation derrière eux.

De tous temps, les agriculteurs et les services de protection des plantes se sont employés à repousser les bandes et les essaims de criquets en faisant du bruit ou de la fumée, et en ramassant, en enterrant et en brûlant les insectes. Mais sans guère de succès tangible. Les essaims ont toujours réussi à imposer leur loi: celle du nombre. En effet, ils peuvent s'étendre sur des centaines de kilomètres et compter des milliards d'ailés.

L'homme s'est toujours demandé d'où venaient ces animaux et comment ils survivaient. Ce n'est qu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle qu'on a découvert que l'insecte solitaire marron clair vivant dans le désert était la même espèce que le criquet de teinte rouge et jaune des invasions. Ce n'est que lorsque sa biologie a été comprise et que les pesticides chimiques et la pulvérisation aérienne ont été disponibles il y a quelques dizaines d'années que des initiatives ont pu être prises pour maîtriser les infestations. Cependant, l'utilisation des pesticides à grande échelle a également soulevé des préoccupations réelles pour la santé et l'environnement.

#### Prévenir plutôt que guérir

Partant du principe qu'il vaut mieux prévenir que guérir, les experts de la FAO se préparent à affronter le prochain round de la bataille millénaire contre les criquets – par

tout et à tout moment.

Les agents de lutte biologique récemment mis au point et l'amélioration de la surveillance et du renseignement seraient décisifs lors du prochain round et pourraient réduire fortement le recours actuel aux pesticides chimiques. La recherche en cours au Centre international de physiologie et d'écologie des insectes (ICIPE) de Nairobi le laisse espérer.

Une équipe de l'ICIPE dirigée par un chimiste écologiste de 64 ans originaire de Zanzibar, Ahmed Hassanali, a identifié et synthétisé un phéromone (ou signal chimique) spécifique aux acridiens, qui peut être utilisé contre les jeunes ailés avec un effet dévastateur.

#### PAN

Le phénylacétonitrile (abréviation PAN) gouverne normalement l'instinct de grégarisation des mâles adultes, qui l'utilisent aussi pour avertir les autres mâles de ne pas les déranger lorsqu'ils sont occupés à se reproduire. Mais M. Hassanali a constaté qu'il avait des résultats étonnamment différents sur les immatures, appelés larves.

Tout comme les adultes forment des essaims, les larves, dans les conditions requises, arrêtent de se comporter en tant qu'individus et se regroupent en bandes pouvant aller jusqu'à 5 km de largeur. Ils sont juste un peu moins voraces que les adultes, qui mangent leur propre poids (2 grammes) de nourriture chaque jour.

Au cours de trois essais de terrain – dont le dernier a eu lieu au Soudan l'an dernier – l'équipe de M. Hassanali a démontré que même des doses minuscules de PAN pouvaient interrompre les bandes larvaires et les contraindre à rompre les rangs.

Sous l'effet du PAN, les criquets reprennent leur comportement solitaire. En proie à une grande confusion, désorientés, certains d'entre eux perdent l'appétit, tandis que d'autres, devenus cannibales, se mangent entre eux. Les survivants deviennent des proies faciles pour les prédateurs.

Ce qui rend PAN particulièrement attractif est que l'on n'a besoin que d'une fraction de la substance – moins de 10 millilitres par hectare – par rapport aux quantités de pesticides chimiques ou biologiques. Cela se traduit par des coûts financiers et environnementaux nettement plus faibles: 50 cents l'hectare contre 12 dollars pour les pesticides chimiques et 15-20 dollars pour les biopesticides.

Il s'agit là d'une avancée importante dans les pays en première ligne de la guerre

antiacridienne, dont beaucoup sont parmi les plus pauvres du monde.

#### Un champignon létal

Une approche biologique différente, mais aussi très efficace, est utilisée dans Green Muscle®, un biopesticide mis au point par le centre de lutte biologique de l'Institut international pour l'agriculture tropicale de Cotonou (Bénin) et fabriqué en Afrique du Sud.

Son principe actif est constitué par les spores du champignon naturel *Metarhizium anisopliae* var *acridium* qui forent à travers les exosquelettes des criquets et détruisent leurs tissus de l'intérieur. Létal sur les criquets, le champignon est inoffensif sur d'autres formes de vie.

Même si Green Muscle® est déjà appliqué avec succès en Australie, son introduction en Afrique et en Asie est ralentie par plusieurs facteurs, notamment la nécessité d'essais supplémentaires à plus large échelle et l'exigence d'autorisations officielles.

Inconvénient majeur: il met plusieurs jours à tuer les acridiens. Il est aussi relativement coûteux et a une durée de conservation très courte sous sa forme normale, c'est-à-dire liquide et prête à pulvériser.

On pourrait stocker le produit sous forme de poudre et le diluer juste avant de l'utiliser. L'équipe de M. Hassanali a démontré que s'il est utilisé en association avec une petite quantité de PAN, un quart de la dose normale de Green Muscle® est suffisante.

#### Hormones

Dans l'armement moderne en préparation pour la lutte antiacridienne, citons une catégorie de produits à base d'hormones, connue sous le terme de régulateurs de croissance des insectes (ou IGR). Ceux-ci bloquent la capacité des larves de muer correctement. Ils n'ont aucun effet toxique direct sur les vertébrés.

Les IGR restent efficaces après plusieurs semaines d'application et sont souvent utilisés dans les traitements dits «en barrière». Cette méthode prévoit l'application d'étroites bandes du produit, perpendiculaires à la direction des légions de larves en marche. Il suffit de seulement 10 pour cent de la quantité utilisée dans les traitements en plein. Après avoir traversé une ou deux barrières, les larves absorbent suffisamment de produit pour mourir pendant leur mue.

Comme pour PAN et Green Muscle®, les IGR doivent être ciblés sur les acridiens à un stade précoce de leur existence, avant qu'ils puissent voler. Cela requiert un niveau

avancé de surveillance et de renseignements pour s'assurer que les concentrations de criquets sont éliminées à un stade précoce.

#### eLocust2

Bien que M. Cressman dispose de satellites, d'ordinateurs et de modèles mathématiques, le maillon faible de la chaîne a été jusqu'à présent le temps qu'il faut pour obtenir les informations du terrain.

Les équipes de terrain mobiles chargées de garder l'oeil sur les populations acridiennes travaillent dans certaines des zones les plus reculées et parfois, pour des raisons d'environnement et de sécurité, les plus hostiles du monde. Il peut s'écouler une semaine ou plus avant qu'un rapport, venant par exemple du Sahara central, n'atterrisse sur le bureau de l'expert de la FAO. En attendant, les criquets – "qui n'ont pas besoin de visas", souligne-t-il – auront déguerpi vers un autre pays, voire un autre continent.

Mais les choses vont bientôt changer. Les équipes de terrain sont désormais équipées d'appareils manuels pour enregistrer les données vitales sur les acridiens et les transmettre à leurs bases respectives, puis à Rome, en temps réel.

Mis au point par l'Agence spatiale française CNES, le système eLocust2 est capable de relayer l'information des satellites de communication jusqu'au Centre National de lutte antiacridienne du pays touché quelques minutes seulement après avoir été transmis pour analyse à M. Cressman. Dans le cas de concentrations anormales de larves, des interventions immédiates peuvent être déclenchées, empêchant les criquets d'atteindre l'âge où ils essaiment.

#### Masse grouillante

Dans un article de la revue Science, l'expert en criquets Martin Enserink donne la description suivante d'une population acridienne hors de contrôle:

"En ce beau matin de novembre, on voit bien, même de loin, que les arbres autour de ce petit village marocain ont quelque chose qui ne va pas. Ils sont couverts d'un lustre rose-rougeâtre, comme si leurs feuilles changeaient de couleur... A mesure que l'on s'approche, on entrevoit une masse grouillante, une véritable couverture géante d'insectes perchés sur chaque arbre, dévorant les feuilles rabougries. En se rapprochant encore davantage, on perçoit comme un crachin insistant: c'est le flux ininterrompu de fientes de criquets s'abattant sur le sol."

Ces scènes cauchemardesques appartiennent-elles, un jour, au passé?

# LA CANNABICULTURE, QUELS ENJEUX !

Suite de la page .....1

cette spéculation, ne représente que 2,5 % du chiffre d'affaire du marché international du haschich d'origine marocaine estimé à 13 milliards de dollars. Il est évident que la grande part de la manne financière du trafic du cannabis, reste fortement concentrée chez les commerçants spéculant en aval de cette filière illicite. De même, elle ne profite guère en amont, d'une façon équitable aux cultivateurs. Le revenu par famille est estimé à 30.000 dhs/famille/ an avec une grande variabilité conséquente au degré d'implication dans la commercialisation de la production.

La contribution du cannabis dans la formation brute du revenu familiale est variable selon les provinces et les zones productrices, en moyenne elle est estimée à 50 % du revenu familial. Dans la province de Chefchaouen où 98 % des villages pratiquent cette culture, cette part peut atteindre 95 % dans les communes appartenant au berceau du cannabis – Bab Berred, Tamorot, Bni Rzine,...- et ne peut dépasser les 10 % dans les communes de Ain Beida et Brikcha.

Toutefois, il importe de signaler que, comparativement avec la moyenne nationale du PIB par habitant- 13.300 dhs par habitant - le revenu générée par le cannabis - 3600 dhs par personne – reste très faible.

Sur un autre registre, la culture du cannabis constitue une pratique qui n'est pas isolée ; c'est un phénomène social occupant une proportion significative de la population active, à peu près 804.000 personnes dont 409.000 personnes dans la province de Chefchaouen – soit 78 % de la population totale de la province - Réputée comme une culture très consommatrice en main d'œuvre - 100 journées par hectare – elle a catalysé en conséquence un net mouvement migratoire intra-provinces. Plus, un changement en profondeur, a affecté la démographie du Rif centrale du fait de l'extension de la culture du cannabis. Une nette corrélation insoupçonnable, existe entre l'essor démographique qu'a connu la région depuis le début des années quatre vingt et le développement du trafic lié à cette activité. En atteste, la comparaison indicative entre les rythmes d'accroissement annuel moyen de la population des deux périodes ; celles de 1971 – 1982 et 1982- 1994, confortant sans équivoque, la liaison établie entre le dynamique démographique de la région et l'affermissement de l'économie de cannabis. Ainsi, dans certaines communes où la pratique du cannabis est ancestrale, on enregistre des taux d'accroissement annuels de deux à trois fois supérieurs à la moyenne nationale (exemple d'Issauguen). Dans la province de Chefchaouen, l'introduction récente du cannabis dans certaines communes- le cas des communes de Tassift, Bni Bouzra, Talambote, Tanakob ; Mokrisset et Zoumi - a bouleversé leurs structures démographiques - taux d'accroissement annuel de la population est nettement supérieur à la moyenne nationale – Un déséquilibre marquant population / ressources naturelles s'en est ressenti ; en témoigne la prédominance de la micropropriété de moins d'un demi hectare et une tendance nettement manifeste vers une dégradation irréversible du patrimoine naturelle.

## 5. Impacts de la cannabiculture

En référence au contexte économique difficile de la région rifaine, longtemps resté à l'écart des mutations économiques de l'ensemble du pays, force est de constater que la culture du cannabis, est considérée par la population rurale comme un moyen de survie porteur d'un espoir d'amélioration de leurs conditions de vie. En réalité, cette aspiration est restée un vœu pieux, les gains financiers espérés n'étaient pas au rendez vous. A contrario, les effets destructeurs de cette culture ne sont pas à démontrer. De plus, les opportunités d'amélioration substantielles des revenus des ménages ruraux par l'intégration du cannabis dans le système de production des exploitations, semblaient à l'origine d'un déséquilibre constaté et tendanciel démographie/stock des ressources naturelles. Ajouté à tout cela, les zones de production du cannabis ont connu de profonds changements ayant bouleversé les valeurs mêmes de la société et induit de nouveaux comportements et rapports aux seins des familles. En définitive, les emprunts de la cannabiculture sur l'économie régionale et plus spécifiquement le secteur agricole, sur l'environnement et les relations sociales se dessinent tout azimut.

### 5.1 Recul des activités agricoles

La régression du secteur agricole dans la région du Rif central et plus particulièrement, dans la province de Chefchaouen, constitue une des répercussions majeures de l'introduction du cannabis et sa prédominance dans les assolements des exploitations. En effet, il y'a matière de mettre en exergue, les tendances constatées relatives au recul de l'importance qu'occupaient autrefois, certaines spéculations agricoles notamment l'élevage, l'arboriculture fruitière et les cultures maraîchères. Preuves en appui, les effectifs du cheptel sont en nette régression, sa productivité est faible. Aussi, les cultures habituelles – légumineuses, céréalicultures et cultures maraîchères - sont devenues de moins en moins intéressantes. L'arboriculture, à priori la vocation dominante de la province, est de plus en plus délaissée, là où elle est, elle sert essentiellement d'alibi. La culture du Kif est devenue une culture de rente pour les villageois qui ne cherche même pas, à la camoufler, comme autrefois, dans le milieu parmi leurs cultures de subsistances. La conséquence en est qu'à l'échelle des terroirs villageois, se manifeste une évolution de plus en plus affirmée vers un phénomène de monoculture infestant le paysage agraire. C'est toute l'équilibre de l'écosystème, qui s'en est trouvée rompue du fait du recours aux apports à outrance des engrais et, la surexploitation des sols engendrant la destruction des terrains boisés, l'érosion et le ravinement.

Somme toute, il faut dire que l'attachement des agriculteurs à la production du cannabis, dans la province de Chefchaouen et dans toutes les zones productrices, a entraîné d'une part, une déperdition de leur savoir faire et d'autres part, une stagnation voire un rétrécissement du volume des productions agricoles. Ainsi, il convient de mettre en relief la situation actuelle de la province de Chefchaouen, qui est caractérisé par un déficit – différence entre consommation et production – pour l'ensemble des produits végétaux

comme les céréales, les légumineuses et les légumes. Dans la foulée, les exploitations agricoles où les systèmes de production, sont dominés par la culture de cannabis, se sont réduites à des unités de consommation dont l'essentiel des denrées alimentaires est procuré par l'extérieur, en grande partie les exportations agricoles des autres provinces.

### 5.2 Destruction du paysage et dégradation des ressources naturelles

Au niveau de l'exploitation familiale, l'envie d'étendre la superficie cultivée au détriment de la forêt ne cesse de s'accroître. En effet, la recherche d'espace de cultures pour satisfaire une population jeune, crée une saturation dans l'exploitation du milieu. De facto, Le système est entrain d'évoluer vers un système fermé, ce qui aboutirait à l'effondrement de l'équilibre des écosystèmes forestiers : la population paysanne est tentée par le domaine forestier pour y puiser de nouveaux espaces pour l'extension du Kif, ceci constitue une menace aussi bien pour l'avenir des formations forestières, que pour la préservation de l'assiette foncière du domaine forestier.

Dans la province de Chefchaouen, la cannabiculture est considérée comme le principal facteur responsable de la régression galopante de l'espace forestier à travers les défrichements des forêts. Ces derniers, représentent annuellement plus de 80% du total des délits constatés dans la province.

Les actions de défrichements ont été concentrées au début des années soixante dix, dans les communes du cercle de Bab Berred voisines de celles de Ketama. Par la suite, elles se sont étendues sur les autres communes des cercles de Bab Taza, Bouhmed et Mokrisset et, elles se sont même accentuées dès le début des années 1980, par l'introduction d'une nouvelle variété de cannabis en provenance des pays bas adaptée à l'irrigation. Ainsi durant la période 1981-1986, la superficie défrichée a totalisé 10.445 ha, soit un taux de défrichement annuel moyen de l'ordre de 1741 ha. Actuellement la superficie défrichée annuellement est de l'ordre de 1400 ha. Le tableau ci-après donne une indication sur les superficies défrichées et constatées à l'intérieur du domaine forestier.

Année	Superficie défrichée en ha
1995	1417
1996	1959
1997	1573
1998	1798
1999	1302
2000	640
2001	1113
2002	1472
2003	982

Par ailleurs, la conduite du cannabis en monoculture engendre des effets de dégradation importants sur le sol, aggravés par l'utilisation abusive des engrais. Les doses d'engrais sont multipliées par trois ou quatre comparativement à celles utilisées pour les cultures céréalières et de légumineuses. Parallèlement de gros moyens sont utilisés pour assurer l'irrigation à partir des retenus d'eaux au bord des oueds ou carément par le biais de forage. En définitif, sur le plan environnemental, la situation est en train d'évoluer selon un scénario catastrophique se traduisant

par la dégradation des patrimoines : sols, eaux et forêts.

### 5.3 Impact social

La cannabiculture a engendré des disparités sociales d'autant plus fortes qu'aucun impôt n'est payé, ni pour la culture, ni pour sa commercialisation. Ainsi, de fortes inégalités sociales s'établissent entre les villageois, autrefois liés par la solidarité du groupe et les impératifs de la tradition communautaire. Dans ce sens, il importe de souligner que plusieurs formes d'entraide au niveau du terroir sont en voie de disparaître, ce qui corrobore la montée de l'esprit de l'individualisme qui semble devenir le maître mot dans le terroir villageois. De plus, les rapports sociaux sont devenus de plus en plus monétarisés. Indéniablement, le premier signe visible de disparités sociales apparaît patent dans les transformations de l'habitat : Les petits agriculteurs rénovent leurs maisons, alors que les grands les modernisent en introduisant de nouveaux matériaux dans la construction avec de nouvelles architectures.

La concrétisation de la logique de l'individualisme, s'accompagne d'un renversement de la hiérarchie sociale : le statut de chacun se mesure à l'importance de sa richesse générée par le Kif. Dans ce sens, les gros producteurs du Kif et les trafiquants sont les plus favorisés, et peuvent de ce fait dominer en utilisant le pouvoir local. Cette situation, s'est soldée au fil des années, par l'émergence d'une nouvelle élite politique, fort de sa richesse et ayant la main mise sur la gestion des affaires communautaires.

Dans les zones où la cannabiculture sévit, les valeurs sociales sont mêmes remises en cause : le savoir est dévalorisé, l'école désertée, le voisinage devient source de conflit. La famille, les relations parents- enfants sont profondément déchirées et ébranlées. C'est le profil d'une société éclatée et frustrée.

Quant aux jeunes, représentant une proportion importante de la population active, ils se désintéressent de plus en plus des activités agricoles. Les exercer est désormais, de leurs points de vue, dévalorisant compte tenu d'une part, des perspectives de gains financiers générés par la cannabiculture, sans commune mesure supérieurs à ceux des autres spéculations, et d'autre part, de leurs aspirations à un mode de vie urbain plus décent.

Sur un autre plan, avec le développement de la filière du Kif, c'est tout le dynamique démographique qui a été changé donnant lieu à un espace surpeuplé d'habitants. Même les émigrés reviennent reprendre leurs terrains, pour s'adonner à leur tour à la culture du Kif. Les répercussions de cette situation, sont apparent on ne peut plus clair sur le renchérissement des prix des parcelles agricoles et le surgissement des conflits sur le foncier devant l'exiguïté des exploitations.

6. Eradication du cannabis, quelles perspectives ?

De prime à bord, il est clair que la rentabilité de la culture de cannabis hypothèque toute chance de réussite de programmes de développement agricole alternatif. Aussi ; il ressort qu'une relation dialectique se tisse entre l'extension de cette culture et l'abandon des pratiques culturelles et ; l'importance de défrichement du domaines forestier.

## La lutte contre la désertification et la pauvreté (3)

Klaus GOLDNICK & Hassan MOUMADI

Ingénieurs agronomes, cellule régionale de coordination du PAN/LCD

Klaus.goldnick @ pan.ma;  
hassan.moumadi @ pan..ma

### d- Sélection des zones prioritaires:

#### \* Sélection des communes:

La sélection des communes d'innervation du projet à été effectuée sur la base d'une analyse multicritère; qui a tenu compte de:

- Recoupement des zones à risque "prioritaires".

- Sensibilité des terrains à l'érosion.  
- Carte baisse de la nappe phréatique.  
- Utilisation des sols combinée à la situation des forêts, densité de la population et élevage Cartes de densités.

- Restitution de blocs de CR avec composante plaine montagne et zones test avec option supplémentaire liée à l'existence des projets sectoriels ou en rapport avec la lutte contre la désertification.

Les communes ainsi choisies sont:

#### Province Chtouka Ait Baha:

- Aouguez
- Sidi Abdallah El Bouchouari
- Tassgudelt
- Imi M'quorn

#### Province Taroudant:

- Lagfifate
- Ahi Rmel
- Lamhadi
- El Faïd

#### Province Tznit:

- Rasmouka
- El Maader El Kabir
- Sidi Bouabdelli
- Bounaamane
- \* Choix des douars:

Au niveau de chaque commune, les critères de base retenus pour le choix des douars qui feront l'objet de PDD sont:

- Prévalence des zones B de la RBA respectée?

- Orienté par et vers la demande?  
- Potentialité humaine et physique donnée?

- Risque écologique éminent?  
- Risque écologique encore maîtrisable?  
- Situation du partenariat propice?  
- Proximité à un PDD existant donnée?  
- Les programmes sectoriels (eau, pistes, électrification), prévoient-ils d'intervenir prochainement dans la même zone?

### e- Approche et enjeux de la planification ascendante.

La planification ascendante, fondée sur l'approche participative a été adoptée par le projet comme le moyen le plus adéquat pour prendre en compte les besoins de la population dans la perspective du développement durable. La mise en œuvre du projet se basera donc sur les plans de développement local (PDD et PDC) qui seront élaborés avec les populations concernés et en impliquant les Associations de Développement local, des services techniques de l'Etat (Agriculture, Eaux et Forêts, Santé, Education Nationale, Equipement...)

Cette planification ascendante met en œuvre de façon complémentaire deux approches à savoir:

\* L'approche terroir basé sur un diagnostic intégré du milieu (Physique et socio-économique) et la connaissance des modes d'utilisation et d'exploitation du milieu par les populations.

\* L'approche participative qui a pour objectif principal d'associer étroitement les populations dans la conception et la gestion de toutes les activités de développement de leur milieu et de leur terroir (douar, groupe-

ment de douar ou commune rurale) et favorise l'instauration d'un partenariat dans la gestion des ressources naturelles au niveau du terroir.

L'enjeu majeur de cette planification ascendante qui prend comme base territoriale le douar est de favoriser la promotion de l'auto-développement, des populations rurales et l'apprentissage par les différents acteurs à l'échelon local: populations, associations de développement local, services techniques provinciaux élus communaux, autorité local..., d'un mode d'intervention nouveau basé sur l'écoute mutuel et le partage des responsabilités.

La mise en œuvre de cette approche dans le cadre du projet appui au PAN implique à la fois:

\* UN changement de mentalité tant de la part des populations que des agents des services techniques, des conseillers communaux, des autorités locales....;

\* La maîtrise du processus et le respect des étapes qui la caractérisent par les agents de développement et par les autres acteurs (associations de développement local, services techniques, élus...);

\* La maîtrise des différents outils et supports de communication mobilisés pour sa mise en œuvre;

¶ L'instauration d'un système de partenariat et de complémentarité entre la population et les divers intervenants.

Le projet fait appel à des animateurs et animatrices pour assurer la sensibilisation, le diagnostic et la planification participatifs et jouer un rôle d'interface entre la population du douar et l'Association de développement local et les services techniques et les collectivités locales.

C'est ainsi que des équipes de terrain constituées d'un animateur et d'un animateur ont été recrutés, installés et équipés par la GTZ dans les provinces de Chtouka Ait Baha, Tznit et Taroudant et ont démarré l'élaboration des plans de développement de douars (PDD) depuis mars 2003. A ce jour une vingtaine de PDD ont été élaborés au niveau des trois provinces.

Pour assurer une certaine durabilité à l'action de planification participative, le projet a procédé à la formation d'animateurs et animatrices du RABA et une équipe a été installée au niveau de chacune des 12 communes rurales touchées par le projet.

Ce projet mis en œuvre en étroite collaboration avec le Réseau des Associations de la Réserve de Biosphère Arganier (RARABA) a finalisé une première série de douze plans de Développement Douar (PDD). Ces plans visaient, au-delà des apports techniques pour la conservation des ressources naturelles, à élargir le champ de la planification en vue de toucher le milieu rural selon une approche globale et intégrée.

Les actions du projet à ce niveau englobent:

- Appui au développement organisationnel des structures de base.
- Formation des animateurs et animatrices: approche participative, approche genre, gestion des ressources naturelles.
- Actions de développement rural.
- Actions génératrices des revenus.

### f- Démarche et le pourquoi du PDD.

Les plans de développement local (PDL) et les plans de Développement des Douars (PDD) sont des outils habituellement utilisés pour démarrer un processus de planification ascendante et en impliquant d'une manière directe la population dans la formulation de leur vision et de leurs priorités de Développement. Les principaux effets attendus sont:

- Une meilleure appropriation des interventions voir une participation active dans leurs réalisations et par fois de leur financement de la part de la population bénéficiaire.

Une plus grande durabilité des effets de développement, car les réalisations correspondent mieux priorités de la population qui- à son tour-fait plus des efforts en matière d'entretien.

- Une vision intégrée et systémique du monde rural, car la population ne raisonne pas en terme de secteurs.

- Un effet d'apprentissage du côté de la population locale, qui s'habitue à s'organiser pour gérer collectivement ses affaires et de défendre ces intérêts vis à vis de son environnement.

Les principales étapes du processus PDD peuvent être résumées comme suit:

#### 1- Elaboration du PDD:

- Diagnostic participatif du terroir douar, notamment du point de vue gestion des ressources naturelles,

- Analyse et formulation des priorités par la population

- Conception et programmation des actions à entreprendre;

2-Validation technique du PDD par les services provinciaux

3-Mise en œuvre du PDD: réalisation, gestion et suivi/ évaluation de l'ensemble du programme d'action.

### g- L'apprentissage de la bonne gouvernance par les élus locaux à travers les plans de développement communaux (PDC).

Pour les PDC le projet apportera son appui pour:

- Aider les communes rurales à établir leur diagnostic dans le cadre d'une démarche participative impliquant les populations et l'ensemble des catégories d'acteurs au niveau local: société civile, services techniques, privés, coopératives....

- Etablir leur stratégie de Développement traduit en plan de Développement communal PDC.

- Enfin, mettre en œuvre leurs projets, qu'ils soient ou non financés par la Commune.

### h- Création d'un large partenariat entre les acteurs locaux.

Le projet appui au PAN, à travers sa composante régionale du Souss Massa Draa a également mis en œuvre l'un des principes novateurs de la CCD, en créant un large partenariat englobant différents de l'Etat, de la Société civile, des élus, de la recherche... Ces différents partenaires sont:

- Le Réseau des Associations de la Biosphère de l'Arganeraie RARBA.

- Les associations de Développement local.

- Les services techniques provinciaux et régionaux: Agriculture, Eaux et Forêts, Education Nationale, Equipement, Santé..

- Agence de Développement Social.

- Communes rurales.

- Conseils régional et provinciaux.

- Faculté des Sciences Humaines (groupe wahia) de l'Université Ibnou Zohr.

### i- Mise en place d'un Système d'Information Géographique

Dans le cadre d'une convention avec le groupe wahia de l'Université Ibnou Zohr, le projet a constitué une base de données et a mis en place d'un système d'information géographique pour accompagner le travail de planification aussi bien au niveau des PDD que des PDC.

Ce SIG se concentre sur trois aspects:

- La création d'une base de données relative à l'aménagement de l'espace et de cartes topographiques. Ce travail a consisté en une actualisation des anciennes cartes IGN en y incluant de nouveaux douars à partir d'un gros travail de terrain par système GPS, une délimitation administrative précise des communes et le report des diffé-

rentes infrastructures en particulier le réseau routier, l'AEP, les infrastructures scolaires et sanitaires.

- Elaboration de cartes thématiques (enclavement, infrastructures scolaires et sanitaires...)

- Télédétection à partir de l'imagerie et l'établissement de cartes d'occupation des sols.

Au fur et à mesure du Développement de cette base de données et des produits du SIG, ils seront mis à la disposition des différents partenaires et intervenants pour les utiliser pour la promotion du Développement de la région du Souss Massa Draa.

#### j- Le plan d'opération régional

Un plan d'opération régional 2004 a été élaboré sur la base d'une démarche participative à travers des ateliers provinciaux et ensuite un atelier régional regroupant l'ensemble des partenaires du programme PAN/LCD dans le Souss Massa Draa et dont l'objectif a été arrêté comme suit:

"Les programmes de gestion des ressources naturelles sont élaborés par les acteurs locaux et régionaux selon les principes d'une planification ascendante."

Résultats attendus pour 2004 (région SMD):

1-72 plans de développement de douars (PDD) sont élaborés dans les provinces de chtouka Ait Baha, Taroudant et Tznit (24 PDD/province) dont le coût total des actions est estimée à environ 72 millions de DH.

2- 6 plans de Développement communaux (PDC) sont élaborés (2PDC province).

3- Au moins 30%des projets de Développement communautaires sont réalisés.

Parmi les activités pour atteindre ces résultats:

- Formation des animateurs du RABA au niveau provincial

- Réalisation des premières actions sur financement de l'Agence de développement Social

- Elaboration en collaboration avec le RARBA de 72 PDD

- Elaboration en collaboration avec les C.R et les services techniques de plans de Développement communaux (2PDC/province)

- Soutenir le RARBA au niveau régional et provincial

- Soutenir à la recherche de financement et partenaires potentiels (ADS, FEM, PNUD, Région SMD, CR, FEC, FDR, Ministère etc.)

- Formation action sur l'interprétation des photos satellites sur le cas du Bassin versant du barrage Youssef Ben Tachefine.

### 6- LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LE PROJET

- Au niveau des PDD, on constate une prédominance des actions d'infrastructure et d'équipements collectifs (Pistes, Adduction Eau Potable, Ecoles, Dispensaire..) par rapport aux actions génératrices de revenu et de gestion des ressources naturelles.

- L'absence d'un financement préalable des actions des PDD et difficultés de mobilisation d'autres sources de financement (cas de l'ADS par exemple dont les procédures sont assez lourdes). Cette situation risque de faire perdre de façon progressive le capital confince des équipes d'animation auprès des populations mais également une mise en cause de la crédibilité du projet et du programme PAN par les populations et les différents acteurs locaux.

- Un manque de visibilité pour ce qui est de l'organisation institutionnelle, toujours non formalisée et qui se répercute sur le travail de terrain, particulièrement pour ce qui est de la collaboration des services

Suite en page .....5

# La lutte contre la désertification et la pauvreté (3)

Suite de la page .....4

techniques, des collectivités locales et des autorités provinciales et régionales avec le projet.

- Un manque de compétence au niveau des ADL, services techniques et communes en matière de techniques de Développement participatif ce qui nécessite la mise en œuvre de formations pour ces différentes catégories d'acteurs.

- Un manque de patience de la part des populations et des élus qui voudraient avoir une réponse immédiate à leurs problèmes au risque d'une démotivation de leur part.

- Le non-établissement de lien entre le diagnostic: quelques fois les PDD ressortent des objectifs trop généraux et imprécis et souvent sans lien avec l'analyse de diagnostic qui devrait être à l'origine de leur formulation.

- Dans certains cas, les propositions des PDD ne sont pas traduites en actions concrètes qui seraient "bancables" et réalisables sur le terrain.

- Absence de multidisciplinarité dans les équipes de terrain.

## 7- LES ENSEIGNEMENTS ET RECOMMENDATIONS

### a- Au niveau politique et institutionnel:

Une des conditions essentielles pour une meilleure efficacité de la planification ascendante qui commence au douar par le PDD ne doit pas s'arrêter au niveau communal (PDC) mais doit continuer sur les niveaux provincial, régional et national et doit par conséquent être reconnue par les pouvoirs publics en tant que méthodologie d'intervention en milieu rural, permettant l'association active et responsable des populations dans la gestion durable des ressources naturelles et le Développement local.

Cette reconnaissance doit également aboutir à une institutionnalisation des plans de Développement de douars (PDD) et des plans de Développement communaux (PDC) en tant qu'outil de planification du Développement local.

### b- Formalisation du cadre institutionnel du PAN et de ses organes de coordination et de concertation au niveau national, régional et provincial.

La coordination des actions et l'homogénéité des stratégies d'intervention doivent être recherchées au niveau national et régional entre les différents services techniques concernés par le Développement rural (agriculture, forêt, santé, alphabétisation; quement...), les autorités, ONG, privés). L'intérêt de la création d'un tel cadre de concertation est évident pour permettre les échanges d'informations, faciliter la nécessaire transparence des actions menés en milieu rural et éviter sur le terrain la contradiction très fréquente des divers modes d'intervention. Dans ce sens le PAN Maroc constitue une grande opportunité pour mettre en œuvre ces cadres de coordination, prévus dans l'organisation institutionnelle du PAN mais qui tardent à être formalisés.

### c- Renforcement des capacités des différents acteurs à l'échelon local.

L'expérience des premiers PDD a démontré un besoin d'un renforcement du volet Formation sur la démarche participative des différents acteurs locaux: les ADL, les communes rurales (élus et personnel), les services techniques et autorités locales (Caïds et cadres de la province).

### d- Prédilection des populations et des différents acteurs à jouer le jeu du développement participatif

- Le processus PDD a permis aux populations des douars de prendre conscience qu'ils sont les vrais moteurs de leur propre Développement.

- Le processus a permis de faciliter le contact entre population et leur ADL d'une part et les services techniques d'autre part.

- Disponibilité des populations à participer au financement de certaines actions des PDD.

- Diffusion de l'approche participative.

### e- Nécessité d'une normalisation des approches en particulier la reconnaissance d'un standard de qualité du PDD.

Le PDD constitue un ensemble méthodologique qui respecte une logique d'approche des problèmes basée sur les deux approches terroir et participative et qui se définit à travers la réalisation d'une série d'étapes. IL est mis en œuvre par divers projets de Développement rural, institutions et ONG.

Néanmoins, tous ne se basent pas sur la mise en œuvre d'une méthodologie définie, ce qui conduit sur le terrain à des modes d'intervention et des résultats très variés, parfois contradictoires.

C'est pour harmoniser cette méthodologie dont le processus doit être maîtrisé et les étapes qui le caractérisent respectées par les agents de Développement, que le programme PAN tente, en collaboration avec les projets qui adoptent le processus PDD, les institutionnels et les organismes de coopération et de financement, de définir un standard qualité qui sera adopté pour le programme PAN.

### f- Nécessité de la mise en place d'un financement permanent pour le PAN avec des mécanismes qui soient adaptés à l'approche PDD

Le PAN doit disposer d'une source de financement permanent dont les mécanismes seraient adaptés à l'approche participative et à la nature, la diversité et à la dimension des interventions qui découlent des PDD.

Le Fonds de Développement Rural peut jouer ce rôle avec des possibilités de subventions directes aux Associations de Développement local conformément à la dernière circulaire du 1er Ministre.

## CONCLUSION

Dans le contexte de la lutte contre la désertification, et en particulier dans celui du projet appui au PAN, l'approche de planification ascendante qui met en œuvre de façon complémentaire l'approche terroir et l'approche participative, est perçue comme étant l'approche la plus adaptée pour mener des actions cohérentes, visant à la fois l'amélioration des conditions de vie et de revenu des populations et la gestion durable des ressources naturelles.

On constate au Maroc une évolution positive vers l'implication de plus en plus des populations dans le Développement local et en particulier dans la gestion durable des ressources naturelles qui se manifeste par (i) une volonté politique qu'on retrouve au niveau du discours des différents acteurs politiques, (ii) l'adoption des plans de Développement locaux (PDD, PDC, PIC). Par la nouvelle génération des projets de Développement rural intégré (DRI/PMVB, DRI/PMH/ Forêts, DRI/GRN-MEDA, Développement des zones de montagne AL Haouz...), (iii) du rôle actif de la société civile et (iv) d'un début d'un changement d'attitudes des responsables et décideurs à l'échelon local et régionale.

Néanmoins beaucoup de lacunes restent à combler, et pour lesquels le programme PAN/LCD tente d'y apporter des solutions durables. Ces lacunes ont attiré surtout à

l'intégration intersectorielle mais aussi à l'organisation institutionnelle en particulier pour ce qui est de la mise en place d'organes de concertation et de coordination à l'échelon national, régional et provincial tel que prévus par le PAN et qui attendent toujours d'être formalisés.

Pour ce qui est de l'intervention du projet dans le Souss Massa Draa, la mobilisation d'un financement adapté pour la réalisation des actions émanant des PDD, commence à constituer un souci majeur pour l'ensemble des acteurs, notamment les populations qui "ne voient rien venir de concret en termes de réalisations", ce qui risque d'entraîner une démotivation des acteurs et une perte de crédibilité du projet et du PAN vis-à-vis des populations locales et des différents acteurs locaux (ADL, service provinciaux, communes rurales, autorité locale..).

## REFERENCES

IRAKI, TAMIM et TOZY, 1993- participation des populations et Développement rural au Maroc.

FAO, 1995- Approche participative, communication et gestion des ressources forestières en Afrique sahélienne: Bilan et perspectives.

Direction des Aménagements du Terri-

toire, 2002- La compétitivité des territoires.

GTZ, 1999- Le Développement rural régional: un élément clé dans les processus de mutation structurelle.

MADREF, juin 2001- Rapport principal du programme d'action national de lutte contre la désertification.

GTZ, September 2003- Basic guidelines for the elaboration of strategic Development programs at the local level.

MADEF et PNUD, septembre 1999- Bilan des expériences nationales et internationales en matière d'approche participative et partenariale dans les projets de Développement rural.

Y.BRAHIMI et J.MLOUVET, Gestion des ressources naturelles, désertification et Développement durable.

Convention internationale de lutte contre la désertification

Plan cadre de la réserve de biosphère de l'Arganaie

M.BADRAOUI et S.AZIKI pour MADR et Mécanisme Mondial, juillet 2003- Analyse du PAN/LCD au Maroc: Identification des domaines et zones d'action prioritaires.

R. Bodemeyer, Conseiller principal GTZ Fiche du Projet Appui au PAN/GTZ

MARDPM, juillet 2000- Stratégie de Développement Agricole et Rural 2020.

Fin

## LA CANNABICULTURE, QUELS ENJEUX !

Ceci, génère une panoplie de points de réflexion autour des conflits fonciers, de la perpétuité des ressources forestières et des perspectives d'évolution des systèmes de production à l'échelle du terroir villageois.

Devant la profusion et la gravité de la conjoncture actuelle, que faut-il faire ? Quelles sont les mesures à prendre pour rétablir la situation et renverser le statu quo qui semble avoir des horizons sombres ? Comment faut-il procéder pour corriger les erreurs d'hier par les actions concertées de demain dans un système hermétiquement fermé, dont l'évolution semble irréversible ?

Sans crainte de verser dans une exagération démesurée de l'ampleur de la question du cannabis, l'éradication de cette culture, est indissociable de toute la problématique de développement économique et sociale de la région du Nord. En fait, l'ancrage de cette culture dans le paysage agricole et le développement du trafic qui y est associé, traduit au fond, une logique d'une population débrouillarde en quête de l'amélioration des conditions de son existence. Du coup, c'est toute une économie informelle, qui s'était établie autour de cette activité, inversant même la tendance du mouvement migratoire et, aboutissant à un déséquilibre marquant entre la population /Ressources disponibles. En conséquence, une politique d'éradication de cette culture, s'il y'en a, ne peut se targuer d'être efficace que s'elle tient compte dans sa structuration, des spécificités de la situation actuelle de la région du Rif, qui fait que la question de l'éradication de cette culture illicite, relève surtout d'un traitement générale de la problématique de sous développement inhérent à l'enclavement de la région et la précarité des conditions de vie de sa population. A défaut, il est illusoire de croire à l'efficacité des solutions techniques simples, occultant la complexité de la problématique et ses multiples dimensions. C'est l'exemple des options techniques, prenant comme cheval de bataille, le développement la plupart du temps, des cul-

tures alternatives dont la rentabilité financière ne peut être comparée à celle de la culture de cannabis. L'échec cuisant de projets prônant de telle approche est très illustratif à cet égard. Le traitement de la problématique du cannabis, exige la conception d'une stratégie cohérente et claire suggérant des pistes d'interventions liées non seulement, à la valorisation des potentialités agricoles, constituant véritablement les vocations territoriales de la région mais aussi, le développement d'autres activités économiques pouvant bénéficier amplement, des externalités positives de développement du secteur de tourisme – très prometteur compte tenu des potentialités naturelles de la région – D'autres part, cette stratégie doit en parallèle, combler le déficit de la région en matière d'accès aux infrastructures de base – Eau potable, électricité, routes, écoles, dispensaires, etc.... Toutes ces mesures ne peuvent produire les effets escomptés si la donnée démographique, n'est pas prise en ligne de compte dans cette vision de développement de l'ensemble. En effet, l'absorption de l'excédent de la main d'œuvre de la région, stipule une approche stratégique compensatoire par le développement économique des grandes agglomérations urbaines régionales – Tanger et Tétouan – stimulant une demande conséquente d'emploi, à la mesure d'événements d'éventuels flux migratoires de la population des zones rurales de la région.

Au demeurant, en absence d'une telle vision globale, procédant d'une approche systémique et holistique dans le traitement de la problématique du cannabis dans le Rif, les différents projets de développement, notamment ceux ayant pour objectifs le développement agricole et la préservation des ressources naturelles dans la région, ne peuvent avoir l'efficacité espérée sous l'effet inhibiteur de cette culture. C'est dire que ni les actions répressives des autorités locales, ni les solutions partielles et réductionnistes, ne peuvent résoudre le fond de la problématique du cannabis.

# Les ressources agricoles du Maroc occidental(3)

M. MALET

Directeur de l'Agriculture,  
du Commerce et de la Colonisation  
Chevalier de la légion d'honneur

## RÉGION DE MEKNES ET DE FEZ

En quittant la région des Beni-Ahsen à Dar bel Hamri le paysage change de physiologie et d'aptitudes. La plaine régulière et monotone fait immédiatement place au pays Guérouan dont les vastes ondulations miocènes, grises, marneuses, et défrichées sont, pour la plus grande partie, emblavées en céréales : blé dur et orge et en cultures printanières ou prédominant le sorgho et les pois chiches. C'est la zone de transition avec les plateaux de très grande superficie qui se développent, par seuils successifs, de Meknès à Fez, El-Had-jeb et sefrou, avec des altitudes qui varient de 300 à 1000 mètres.

La région de Meknès se raccorde en outre aux contreforts des montagnes qui la bornent vers le Nord, et elle se compose, par suite de plusieurs bassins distincts qui diversifient son aspect et ses ressources. A la limite septentrionale, les territoires des Cherarda et des Zerhana forment un horizon miocène de collines marneuses et dénudées dont la productivité pour le blé dur, l'orge et l'avoine est comparable à celle des meilleures terres du tell algérien. A proximité, l'îlot montagneux et calcaire du Zerhoun, constitue un très important et pittoresque verger, abondamment pourvu d'eau de sources et dont les vignes et les oliveraies, soigneusement aménagées en terrasses, font la richesse d'une population active, industrielle et apte, semble-t-il, à s'instruire et à se perfectionner. L'olivette du Zerhoun ne comprend pas moins de 200.000 arbres.

Les plaines et les plateaux inférieurs ne sont pas moins dotés; les deux grandes plaines du Sais, entre Meknès et Fez, et des Beni-M'Tir, entre Meknès, Agourai et El-Hajeb, sont le résultat de la décomposition de grées et de poudingues remaniés, cultivables en toute saison, spontanément envahis de palmier nain dont le défrichement exécuté par les procédés modernes de motoculture paraît devoir ménager, avec profit, une notable extension des emblavements et des plantations ainsi que l'ont réalisées, en des conditions semblables, les colons d'Oranie. Le blé dur tient la première place dans les cultures de la plaine ; il est suivi de très près par l'orge-escourgeon dont la qualité est réputée, et le restant de la surface est l'appoint des denrées accessoires : fèves, lentilles, sorgho et maïs, ce dernier cultivé à l'arrosage. Au Sud d'El-Had-jeb, d'abondants pâturages assurent le transhumance des troupeaux des Beni-M'tir qui comptent les plus importantes tribus pastorales. Enfin au penchant des collines et des contreforts, partout où la pente se révèle favorable, des séguis sinieuses distribuent à profusion l'eau des sources qui dévalent des plateaux supérieurs et apportent la fécondité aux luxuriants jardins de Fez, de Sefrou et de Meknès, où la poussée de la végétation se joue de l'inertie ou de l'inexpérience des indigènes et nécessiterait l'intervention d'une main experte et prévoyante. Au milieu d'un fouillis de verdure inextricable où le jujubier voisine parfois avec la ronce : noyers, pêchers, abricotiers, cerisiers, pruniers, et vignes grimpanes se disputent l'air et la lumière, capables de les soulager du parasitisme des mousses, des lichens et de la fumagine. Au long du chemin qui relie les deux capitales moghrébines les oueds Ouislam, Djédida, Madhouma et Fez, pour ne parler que de ceux là, éparpillent leur manne bienfaisante en des milliers de parcelles qui fournissent, au fort de l'été, les légumes et les fruits que les mercantis dispersent ensuite sur les marchés des régions voisines moins bien pourvues ; et l'on n'est pas peu surpris de découvrir, dans ces dédales de verdure exubérante,

des cultures de riz et de chanvre qui satisfont aux besoins locaux.

Enfin les pentes des montagnes qui entourent Fez, le Tratt et le Zahlar principalement, sont couvertes d'oliveraies et de vignes, et, mais dont le valeur agricole ne le cède en rien à celle de la région basse, surtout dans la zone de Khemisset, des Oulad Saïd et des Mzamza autour de Settat. La gamme des cultures pratiquées par les indigènes de la Chaouïa est extrêmement variée puisque, en outre du blé et de l'orge, ils produisent des quantités importantes de maïs, fèves, de pois chiches, de lentilles, de fenugrec, de coriandre, etc.

Le plateau supérieur qui occupe sur une assez faible surface d'ailleurs la partie méridionale de la Chaouïa, s'élève en moyenne à 5 ou 600 mètres; il forme comme le bastion central de la contrée, surplombant vers le nord des plaines cultivées, cependant qu'au Sud ces pentes s'infléchissent doucement, pour se souder au massif montagneux et dénudé des Beni-Meskin. Cette zone constitue surtout une région propice à l'élevage.

Sur nombre de points, l'on remarque des affleurements de roches primaires, formant le substratum de toute la région, mais généralement recouverts de terrains secondaires ou tertiaires, donnant lieu, si elles affleurent, à des marais et des dayas.

Lorsqu'elles font saillie, ces assises rocheuses de schistes et de quartzites sont désignées, par les indigènes, sous le nom de Sokhrat; elles sont le plus souvent recouvertes d'une carapace calcaire, qui émerge surtout dans la partie sud du plateau supérieur et moyen, et donne des pâturages à la belle saison.

La Chaouïa si richement dotée au point de vue du sol, est moins bien partagée en ce qui concerne le régime des eaux souterraines. La nappe phréatique, qui se trouve à 10 ou 15 mètres du sol dans la partie centrale de la prairie des tirs, s'approfondit à mesure que l'on avance vers l'intérieur des terres, pour atteindre en certains points jusqu'à 80 mètres.

D'autre part, les oueds qui traversent la région sont assez peu importants ; certains d'entre eux, venus des hauts plateaux et utilisés à l'irrigation des vergers se perdent dans la plaine littorale ; d'autres cependant, tels que les oueds Néfifik, Cherrat et Mellah, ne tarissent jamais et paraissent devoir se prêter à des utilisations de quelque intérêt.

L'oumer-Rbia qui sépare la Chaouïa du territoire des Doukkala mérite une mention particulière; ce fleuve dont le parcours sinueux n'est pas inférieur à 700 kilomètres, roule dans son lit encaissé un débit qui varie de 40 à 1.600 mètres cubes (ces chiffres furent obtenus au cours de l'année 1914) et il ne paraît pas impossible d'envisager l'utilisation de ses eaux à l'irrigation d'une partie de la Chaouïa et des Doukkala dont la valeur économique serait ainsi considérablement augmentée.

Notons enfin que la bordure crétacée et calcaire du premier plateau amène au jour de multiples sources, d'un débit de faible importance sans doute, puisque les plus abondantes ne dépassent pas 5 à 6 litres à la seconde, mais dont la qualité permet l'alimentation de centres, comme Settat et El-Bouroudj.

## DOUKKALA

Le pays Doukkala empiète légèrement, au droit de Sidi Ali, sur le territoire de la Chaouïa et il se développe ensuite en une bande sensiblement rectangulaire qui s'ouvre sur la mer jusqu'au Cap Cantin. C'est une région essentiellement agricole et dont la population indigène a déjà tiré le plus grand parti qu'autorisent ses moyens d'action. Au double point de vue géographique et agronomique, le bled Doukkala se divise en trois régions distinctes :

1°. L'Ouldja, étroite dépression située en

arrière des dunes côtières, de part et d'autre de l'Oumer Rebia, et formée d'alluvions siliceuses et humifères. La nappe souterraine fournit, à faible profondeur, de l'eau moyennement minéralisée que des norias vétustes, actionnées par tractions animales, distribuent aux cultures maraîchères et à des plantations de henné.

2°. Le sahel ou zone côtière, constituée par des terres partie remel, partie hamri, qui passent même aux tirs légers dans les bas-fonds. Dans l'ensemble, cette zone est peu propice aux cultures de blé et d'orge, mais elle est mise en valeur par des emblavements de maïs et de sorgho sans irrigations, et, autour des points d'eau par des plantations de henné et des jardins maraîchers.

3°. La plaine intérieure. Elle est séparée du Sahel par une bande rocheuse de largeur variable, couverte de palmier nain et sans intérêt pour la culture, mais appréciée pour le parcours des troupeaux. Cette plaine est cultivée dans sa plus grande étendue en blé et orge qui trouvent dans la fertilité des tirs et des hamris d'excellentes conditions de développement et donnent à la fois rendement et qualité.

Ces conditions exceptionnellement favorables attirent depuis quelques années l'attention des initiatives européennes dont quelques unes ont abouti à des réalisations. Mais l'attachement de l'indigène pour ses terres dont il connaît la générosité, et la densité de la population qui atteint en ce point le maximum enregistré au Maroc, ne laissent pas entrevoir de bien sérieuses possibilités d'extension pour la colonie Française. Sur les collines hamri de faible élévation des Aounat et des Ouled Fredj, au voisinage de l'Oum-er-Rebia, l'utilisation du sol est accaparée par des vergers de figuiers et des plantations de vignes à grand espacement, qui ne couvrent pas moins de 2.000 hectares et dont les raisins gros et parfumés s'exportent sur les marchés de Chaouïa.

La production du bled Doukkala porte principalement et par degré d'importance, sur l'orge, le maïs, le blé, et, dans des proportions beaucoup plus faibles, sur le lin, l'alpiste, les fèves et des graines diverses dont les lentilles et le fenugrec.

## ABDA

Au sud du pays Doukkala, le bled Abda reproduit, jusqu'au Tensift, les différents aspects généraux du territoire de Mazagan. Ici comme là, se succèdent, et dans le même ordre, en parlant de la côte les trois régions agricoles qui viennent d'être examinées. Le Shel reste sablonneux, apte à la culture de l'orge précocée, de l'avoine et du maïs, et les stries tuffeuses qui le sillonnent abritent sous le couvert de retem et de palmier nain, une herbe menue et nutritive qu'utilisent avantageusement un nombreux troupeau de moutons et de chèvres. En arrière de ce sahel, c'est de nouveau la zone des tirs et des hamris d'une exceptionnelle productivité pour le blé dur et l'orge, surtout au bled Sahim, dans la portion N-E, où les récoltes, en bonne année, atteignent et dépassent même, 1 m. 50 de haut. Le cercle des Abda est l'un des territoires les plus cultivés et peuplés; près des 2/3 de sa surface sont défrichés et utilisés. La production et l'exportation intéressent l'orge principalement, et, à un degré sensiblement moindre, le blé, le maïs, l'alpiste et des graines diverses au nombre desquelles il convient de citer le cumin.

## LA REGION MERIDIONALE

On comprend sous cette dénomination générale, la vaste région qui s'étend entre l'Oum-er-Rebia, les Doukkala-Abda et les deux chaînes du Grand et de l'Anti Atlas. Cette zone présente de l'intérêt, non pas tant par la richesse du sol que par la possibilité d'y pratiquer, sur de vastes surfaces, de riches cultures irriguées avec l'eau que des

séguis dérivent des oueds venus des hautes montagnes, ou que d'ingénieuses galeries souterraines, des «fogarats», vont puiser dans des nappes profondes pour les amener au jour par la simple gravitation.

A cette région appartient le Haouz, le territoire des Haha Chiadma et le Sous qui ont fait l'objet de conférences précédentes et dont je ne parlerai pas autrement que pour rappeler la diversité de leurs productions

Les Rehamna et les Ahmar fournissent à l'exportation d'importantes quantités de laines et de cumins. Le territoire des Zemrane produit plus de 20 fois plus de céréales qu'il n'en consomme; tout le long de ses oueds, comme d'ailleurs chez les Sgharna, la tribu voisine, des cultures de maïs, de sésame et des plantations d'oliviers alternent avec des cultures fruitières et légumières. Les mesfiona ont la spécialité du chanvre, et les mûriers permettent, depuis longtemps, l'élevage du ver à soie, dont les cocons sont utilisés par les artisans de Marrakech. La région des Entifa et les montagnes des M'Touga se caractérisent par leur commerce d'amandes, et les massifs des goundafa par celui des noix et des olives. Les environs de Marrakech dont les jardins sont incontestablement les plus beaux et les mieux ordonnés du Maroc Occidental, ravitaillent les marchés du centre en fruits de toute espèce; orange, abricots, pommes, poires, jujube, etc., en eaux parfumées de rose, de jasmins de bigarade, en huile d'olive et enfin en dattes. dont la qualité ne saurait prétendre cependant à la valeur de celles du Drâa et du Tafilelt, mûries sous un ciel plus favorable. Le Haouz, il faut le noter, en raison de ses possibilités d'avenir, a été, à une date qui est encore dans le souvenir des vieux marocains, un pays de coton et de canne à sucre tant aux abords mêmes de la capitale que dans la région de Chichaoua.

Quant à la région des Haha-Chiadma, elle tire son originalité de sa production en cire d'abeilles, de ses cultures de maïs et d'orge de toute première qualité, de ses plantations d'amandiers et d'oliviers, de ses peuplements naturels d'arganiers, dont les fruits servent à l'industrie familiale, pour l'extraction d'une huile appréciée des indigènes du Sud, mais on ne saurait envisager l'exportation autrement que pour des usages industriels.

Les transactions qui résultent de cette variété et de cette intensité de richesses agricoles, auxquelles viennent s'ajouter celles du sous (amandes et huiles d'olive) contribuent, pour une très large part, à la prospérité des ports de Safi, de mazagan, et de Mogador.

Enfin, le tour d'horizon sera complet, lorsque j'aurai indiqué que, dans la zone centrale, le pays Tadla-Zaïan, non encore accessible à la pénétration d'initiatives de quelque importance, est à la fois une région d'élevage et de céréales par ses vastes et fertiles plaines des Aït-Roboa des Beni-Amir et des Beni-Moussa.

Messieurs

Cette vue d'ensemble sur le territoire administré, et cet inventaire sommaire de ses ressources actuelles, demandent à être complétés par des considérations sur l'élevage, qui est une branche essentielle de la richesse nationale, et par des renseignements sur les produits animaux et sur les produits forestiers que le chef de service de l'élevage et le chef de service des forêts développeront, à leur tour, avec une compétence à laquelle je ne saurais prétendre.

Cependant, il ne me paraît pas injustifié d'avancer que, par la variété de ses moyens et de ses possibilités agricoles qu'il tient de son climat, de son terroir et de son hydrographie, le Maroc est en mesure de soutenir nos efforts, d'encourager les initiatives et de justifier les sacrifices et les espoirs de la France.

Fin